

Commission Locale de l'Eau

Séance du 21 septembre 2009

à Juvigné (53)

2009 – 2 Bilan des sessions de formation des élus

<h3>Délibération</h3>

Etaient présents : (27 membres)

Collège des Élus :

Mesdames Nicole BOUILLON, Conseillère Générale de la Mayenne - Annie DAVY, Maire de Bédée – Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac.

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – Jean-pierre MOUSSET, Conseiller Régional de Bretagne – Joseph LEGAL, Conseiller général du Morbihan – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de la Seiche Aval – Marc HERVE, Conseiller Municipal de Rennes - André PIQUET, Maire de Bohal – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven – Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay – Yves DANIEL, Maire de Mouais.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations :

Madame Françoise LACHERON, Association « Bretagne Vivante »

Messieurs Joseph MENARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique - Bernard DU REAU, Président du Syndicat de la Propriété rurale d'Ille et Vilaine - Camille RIGAUD, association « Eaux et rivières de Bretagne » - Claude BOUESSAY, Président de la Fédération de pêche d'Ille et Vilaine – Mr BENOIT, Président de la Fédération de pêche d'Ille et Vilaine - Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine.

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Messieurs Jean-Michel BRUNEAU, Sous-Préfet de Redon – Jean-Marie QUEMENER, DREAL des Pays de la Loire – Christian LAINE, MISE d'Ille et Vilaine - Yvon BERHAULT, MISE des Côtes d'Armor – Didier BOURBON, MISE de la Mayenne – Alix NIHOUARN, ONEMA - Yvon SIOU, Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Yves QUETE, Ingénieur Geo sciences.

Etaient excusés :

Mesdames Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire – Yvette ANNÉE, Conseillère Général du Morbihan – Marie-Jo HAMARD, Conseillère Générale du Maine et Loire – Sylvie LE TOUCHE, Union des entreprises d’Ille et Vilaine – Aurore DURAND, Union des entreprises de Loire-Atlantique.

Messieurs Philippe BONNIN, Conseiller Général d’Ille et Vilaine – Christophe MARTINS, Conseiller Général d’Ille et Vilaine – François HERVIEUX, Conseiller Général du Morbihan - Yvon MAHÉ, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Robert NOGUES, Conseiller Général des Côtes d’Armor – André CALISTRI, Conseiller général des Côtes d’Armor – Jean-Louis GAUTIER, Maire de Landujan – Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré - Hubert HUCHET, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont – Jean-Yves LEFEUVRE, Président du Syndicat Intercommunal de la Flume – Jean-Claude LOZE, Maire de la Grée Saint Laurent - René MORICE, Maire de Glénac – Joseph COLLET, Maire de Trévé et Président du SYMEOL - Philippe LEMONNIER, Maire Adjoint de Saint Vran – Michael TREGOUET, Maire Adjoint de Loscouët sur Meu – Jean-Pierre LETOURNEL, Représentant des Etablissements Locaux – Alain GUIHARD, Chambre d’Agriculture du Morbihan - J-F LE TALLEC, Président de la CRCI de Bretagne – Christophe PORCHER, représentant des conchyliculteurs et pêcheurs professionnels – Christian LE CLEVE, Délégué général de la Fédération de pêche du Morbihan - Jacques HAMONIC, Ligue de Canoë-Kayak de Bretagne – Charly BAYOU, Comité des canaux Bretons – Patrick STUTZINGER, Collectif des Associations de sinistrés du Bassin de la Vilaine – Patrick BERTRAND, MISE du Morbihan – MISE de Loire-Atlantique - Patrick PEIGNER, DDASS du Maine et Loire – Pierre AUROUSSEAU, UMR SAS Professeur Agrocampus Rennes.

Assistaient également à la séance :

Mesdames Anne RICHOU, Conseil Général d’Ille et Vilaine – Massumi PIEL, Coordinatrice Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont.

Messieurs Gérard LEMONNIER, Maire de Juvigné et Vice-Président du Conseil Général de la Mayenne – Vincent PITOIS, Mairie de Rennes – Philippe BOLO, Bureau d’Etudes ISL Ingénierie – Hervé PONTHEUX, Agence de l’Eau Loire Bretagne – Joseph DAVID, Président du Syndicat de la Chère.

Services de l’IAV :

Mademoiselle Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine.

Messieurs Gabriel BEDUNEAU et Nicolas DOUCHIN, Technicien chargé de l’Assistance aux Syndicats de Bassin

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine, Directeur Adjoint.

Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services.

Organisation

La CLE a souhaité lors de sa session du 5 octobre 2007 que les élus des 535 communes du bassin de la Vilaine soient formés à la gestion de l'eau. Plusieurs réunions ont été prévues pour couvrir tout le territoire. Elles ont été organisées suivant un découpage qui se base sur celui des sous-bassins : Meu, Seiche...

Le but de ces formations est d'apporter des repères et des éléments de réponse aux élus communaux pour prendre en compte les problématiques de l'eau lors des opérations menées sur leur territoire. Il s'agissait donc d'avoir une approche pragmatique et non technico-administrative en présentant les solutions à mettre en œuvre dans les domaines :

- des milieux aquatiques : préserver ou restaurer cours d'eau, zones humides et bocage ;
- de pollutions : surtout pour limiter l'impact des pesticides ;
- de l'eau potable : économiser l'eau et préserver la ressource ;
- des eaux usées ;
- des eaux pluviales : mieux gérer les ruissellements ;
- les inondations : améliorer la prévention ;
- la gestion du littoral ;
- et pour conclure, la nécessité de s'organiser autour d'un bassin versant pour gérer l'eau.

Le contenu devait aborder toutes les thématiques présentes sur le bassin de la Vilaine, sachant qu'il serait adapté en fonction des enjeux de chaque secteur.

Les formations consistaient en la présentation d'un diaporama qui permettait d'amener les débats. Cette action a été effectuée avec une prestation de l'IRPa pour l'organisation des interventions et une agence de communication l'Encre Bleue qui a réalisé le document interactif. Suite à ces formations et à la demande des participants, un livret papier reprenant le contenu de la formation et accompagné d'un CD avec le visuel de présentation sera envoyé à toutes les communes prochainement. Le coût total de ces prestations est de 26 876,66 € TTC. Il est à noter que le visuel de présentation a été développé par le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal qui l'a mis à disposition de l'IAV pour cette opération.

Les différentes structures de bassin ont été associées dès le départ pour préparer cette action. Ces formations ne devaient pas représenter des répétitions du travail déjà réalisé par les syndicats, mais bien un complément sur des aspects, voir des thématiques qui n'étaient pas abordées par eux, comme la gestion des eaux pluviales.

Les sessions, d'une durée d'environ 3 heures, étaient présidées par le représentant du syndicat de bassin versant concerné. Les présentations ont été faites par l'animateur de l'IRPa et le chargé de mission de l'IAV. Les élus et techniciens des syndicats étaient présents pour compléter les informations en les replaçant dans le contexte local. Afin de pouvoir répondre précisément à toutes les questions. Les services des DDEA et des Conseils Généraux ont ainsi souvent participés.

Bilan

13 sessions ont été organisées, de fin février à mi juin. Elles se déroulaient l'après-midi pour une première moitié, puis en soirée.

Les délégués de syndicats de bassin versant ont souvent été les élus qui étaient choisis par les municipalités pour participer à cette formation. Il a vite été recherché de cibler plus les élus chargés de l'urbanisme qui sont peu impliqués dans les problématiques de l'eau mais dont les actions peuvent avoir indirectement un impact important sur l'eau. Il est à noter que les Maires avaient la possibilité d'inviter les élus des communautés de communes, mais peu se sont déplacés.

Environ un tiers des communes ont participé, avec une certaine variabilité entre les secteurs :

<i>secteur</i>	<i>détail secteur</i>	<i>date et lieu</i>	<i>nombre de communes</i>	<i>Elus présents</i>	<i>ratio</i>
<i>Vilaine médiane</i>	marais de Redon et Canut sud	26 février à St Nicolas de Redon (44)	21	10	48%
<i>Seiche et Semnon</i>		10 mars à Janzé (35)	87	16	36%
		2 avril à Martigné-Ferchaud (35)		15	
<i>Vilaine amont</i>	avec Chevré	19 mars à Taillis (35)	49	16	33%
<i>Chère, Don et Isac</i>		26 mars à Derval (44)	67	18	60%
		9 avril à La Grigonnais (44)		22	
<i>Côtiers et estuaire</i>	Pénerf, Tohon, Trévelo, Mès et Pont-Mahé	22 avril à Muzillac (56)	46	20	43%
<i>Oust Amont</i>	avec Lié	28 avril à Loudéac (22)	48	22	46%
<i>Oust Moyen</i>	avec Yvel et Ninian	5 mai à La Grée St Laurent (56)	46	10	22%
<i>Oust Aval</i>	avec Claie et Arz	11 mai à St Congard (56)	40	9	23%
<i>Aff</i>		3 juin à Guer (56)	31	9	29%
<i>Ille et Flume</i>	avec Illet et Rennes	9 juin à St Aubin d'Aubigné (35)	53	10	19%
<i>Meu</i>	avec Canut nord	16 juin à Montfort sur Meu (35)	56	18	32%
			535	195	36%

La durée et l'heure des formations ont pu représenter un frein à la participation. Chaque session était préparée avec les syndicats locaux pour l'organisation et afin de coller au mieux au contexte local et aux questions qui pouvaient être soulevées. Il était toutefois difficile d'avoir une présentation plus courte en raison de la diversité des thématiques et souvent de la richesse des débats. Ces échanges ont bien permis de préciser les différents principes de gestion de l'eau et de replacer les responsabilités de chaque acteur.

Il a été apprécié par les participants le fait d'avoir pu échanger sur des thématiques de l'eau autres que celles sur lesquels ils sont impliqués dans les syndicats de bassin. Du fait de leur importance sur le bassin de la Vilaine, les milieux aquatiques ont été longuement abordés. Mais d'autres thèmes comme les eaux pluviales ont suscité l'intérêt.

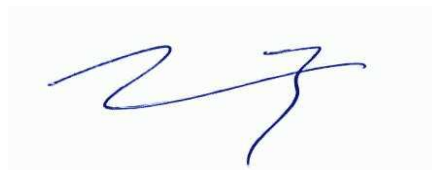
Il est à noter que la notion de bassin versant semble plutôt bien comprise à l'échelle d'un affluent. Pourtant, ce n'est plus le cas lorsqu'on se porte à l'échelle du bassin de la Vilaine. Cette formation a donc insisté sur ce lien qui peut paraître lointain entre les activités sur un affluent donné et les effets qu'elles peuvent avoir sur l'estuaire de la Vilaine.

Un questionnaire de satisfaction sera prochainement envoyé aux participants.

*

* *

La Commission Locale de l'Eau prend acte et approuve ce rapport. Elle s'interroge sur la possible reconduction de cette formation, en particulier vis-à-vis de la connaissance du SAGE, et estime que la révision de ce dernier pourrait être l'occasion de nouvelle session.



Jean-René MARSAC
Président de la CLE du SAGE Vilaine